



DÉCLARATION DES JEUNES PARLEMENTAIRES POUR L'EAU

L'eau est le socle de toute vie. Il est alors judicieux de reconnaître son importance dans tous les aspects de la vie et de la considérer comme un élément fondamental du développement durable. C'est dans ce sens que le Burkina Faso a adopté en mars 2015 la politique nationale de l'eau afin de faciliter l'accès à l'Eau et à l'Assainissement. Cependant les défis sont à relever. La rareté de l'eau constitue le principal handicap à l'atteinte des objectifs et cibles relatifs à l'eau convenus au niveau international, y compris ceux contenus dans le programme de développement durable pour 2030. L'accès à l'eau et à l'assainissement est une condition préalable à la vie et est reconnu universellement parmi les droits de l'homme. De nombreux experts affirment qu'un approvisionnement en eau imprévisible pourrait entraver le progrès socio-économique à l'avenir. Il est donc crucial de prendre des mesures pour garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous, en particulier pour les populations touchées par la crise au Burkina Faso.

Dans le monde, près de 2,2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, et environ 4,2 milliards de personnes n'ont pas accès à des installations sanitaires de base. Le Burkina Faso, pays enclavé d'Afrique de l'Ouest, ne fait pas exception à cette réalité. En effet, l'eau y est une ressource rare et précieuse, dont la gestion est souvent confrontée à des défis tels que la crise sécuritaire, le changement climatique, la croissance démographique et la dégradation de l'environnement.

En outre, la crise sécuritaire qui sévit dans certaines régions du Burkina Faso a entraîné des déplacements massifs de populations et a aggravé la situation de l'eau dans ces zones. Les personnes déplacées internes (1 938 792 dont 58,43% d'enfants) à la date du 31/Janv./2023 ont des difficultés à accéder à l'eau potable et à des installations sanitaires de base, ce qui augmente leur vulnérabilité à des maladies d'origine hydrique et à d'autres risques sanitaires.

Les communautés rurales, qui représentent la majorité de la population burkinabè, sont souvent confrontées à des difficultés d'accès à l'eau potable et à l'irrigation, ce qui limite leur capacité à produire suffisamment de nourriture pour subvenir à leurs besoins. Selon l'UNICEF.

Par ailleurs, le changement climatique menace de plus en plus la sécurité de l'eau au Burkina Faso, avec des phénomènes tels que la sécheresse, les inondations et la dégradation des sols qui ont des conséquences directes sur la disponibilité et la qualité de l'eau. Face à ces défis, il est urgent que les autorités et les partenaires techniques et financiers travaillent en synergie pour assurer un accès équitable et durable à l'eau pour tous les Burkinabè.

Au niveau mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que la demande en eau augmentera de 30 % d'ici 2030. Cela mettra une pression supplémentaire sur les ressources en eau, qui sont déjà limitées dans de nombreuses régions du monde. En outre, le changement climatique a des effets directs sur les ressources en eau, tels que la diminution des précipitations et l'augmentation de l'évaporation.



Au Burkina Faso, malgré les efforts déployés par le gouvernement, les institutions, les OSC, les PTFs, des défis majeurs persistent, notamment :

- Inégalités dans l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, en particulier dans les zones rurales et les quartiers périphériques des villes.
- Pollution des sources d'eau par l'action anthropique, entraînant des risques sanitaires.
- Fragmentation et insuffisance de coordination dans la gestion de l'eau.
- Sous-représentation des jeunes dans les processus de décision en matière d'eau.
- Accès limité à l'eau potable dans les zones rurales,
- Conflits d'usage de l'eau entre les différents secteurs économiques, surexploitation des ressources en eau,
- Insuffisance de financement pour les infrastructures d'eau et d'assainissement
- La dégradation des ouvrages hydrauliques liée à la crise sécuritaire et aux changements climatiques

Ainsi à l'orée de la Conférence des Nations-Unis sur l'Eau nous demandons :

- **L'eau pour la santé** : que l'accès à l'eau et à un assainissement adéquat soit garanti pour tous en tant qu'un droit humain fondamental, en particulier pour les jeunes et les femmes.
- **L'eau pour le développement** : que les jeunes aient accès à des financements dédiés pour mettre en œuvre des solutions communautaires innovantes en matière d'eau, et que ces investissements soient rendus publics pour promouvoir la transparence et la responsabilité.
- **L'eau pour le climat** : que les jeunes dirigeants et entrepreneurs, en particulier les jeunes et les femmes, reçoivent une éducation adéquate pour acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour mieux s'attaquer aux problèmes liés à l'eau et au climat.
- **L'eau pour la coopération** : que les jeunes soient inclus dans les mécanismes, les négociations et les décisions liés à l'eau afin qu'ils puissent faire partie de la solution. L'eau est un instrument de paix et la coopération est nécessaire pour garantir des sociétés pacifiques. D'ici 2030, les jeunes de moins de 35 ans doivent représenter au moins 30% des acteurs engagés dans les mécanismes de gestion et de gouvernance de l'eau, les processus de consultation et de prise de décision aux niveaux local, régional et mondial (#303030)
- **Décennie d'action pour l'eau** : Nous exigeons qu'un organe inclusif et permanent soit créé au sein des Nations Unies pour relever les défis de l'eau. En outre, nous exigeons qu'un Envoyé spécial de la jeunesse des Nations Unies pour l'eau et un Groupe consultatif de la jeunesse sur l'eau, représentant différentes régions, soient nommés.

Nous, Jeunes Parlementaires pour l'eau du PNJBE, convaincus de l'enjeu majeur de l'eau pour notre pays et pour les générations futures sommes résolument engagés dans la résolution des problématiques de l'eau et l'assainissement à travers le renforcement de capacité ; le plaidoyer ; la sensibilisation et la participation à la gouvernance durable et ce



dans l'optique d'assurer le contrôle de l'action gouvernementale, le suivi des politiques publiques, l'interpellation citoyenne juvénile dans le secteur de l'eau, nous appelons donc les gouvernements et les partenaires techniques et financiers à :

Aux décideurs politiques :

- *Renforcer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous, en particulier dans les zones rurales et les quartiers périphériques des villes.*
- *Protéger les sources d'eau en limitant les activités anthropiques qui les polluent et en promouvant des pratiques durables dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de l'exploitation minière.*
- *Renforcer la coordination entre les différents acteurs de la gestion de l'eau pour assurer une utilisation efficace et durable de cette ressource précieuse.*
- *Favoriser la participation des jeunes dans les processus de décision en matière d'eau, en reconnaissant leur rôle clé dans la recherche de solutions innovantes et durables pour l'avenir.*
- *Afin d'induire le changement de comportement à travers les jeunes, encourager et financer les projets des jeunes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement*
- *Accompagner la formation des jeunes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement*

Aux partenaires techniques et financiers et bailleurs de fonds nous demandons :

- *Accroître le financement pour maintenir les gains acquis dans les actions de développement.*
- *Être flexibles dans le financement et prévoir des enveloppes de contingence pour répondre rapidement aux besoins en constante évolution et permettre aux projets de développement de pivoter vers des interventions d'urgence.*
- *Adopter une approche nexus pour répondre aux besoins immédiats et mobiliser des financements importants pour les interventions structurelles et durables visant à atteindre les objectifs de développement durable.*
- *Évaluer les interventions et recueillir le feedback des bénéficiaires, renforcer les processus de suivi et améliorer la gestion des ressources allouées à la réponse humanitaire.*
- *Augmenter la part du budget de l'aide allouée aux acteurs locaux, renforcer leurs capacités et les impliquer dans la coordination et la réponse humanitaire.*

En Action Pour Faire de l'Eau le Levier du Développement Durable !